

■ COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

■
■
■

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2014 DE LA SOCIÉTÉ BLUE GREEN
Golf Grand Lyon-Chassieu

Pour cette année 2014, la commission retient en premier lieu la problématique de l'ouverture du golf aux groupes scolaires. Elle note les efforts du délégataire déjà réalisés en ce sens avec la présence régulière de deux groupes scolaires. Elle encourage le délégataire à poursuivre ses recherches de partenariats, y compris en passant par de la prospection. La commission suggère aussi au délégataire d'organiser des événements particuliers dans le but d'intéresser des groupes scolaires, comme par exemple des challenges inter-écoles.

Concernant l'activité d'enseignement, la commission note la formation des enseignants au conseil concernant le matériel de golf et juge positivement ce nouveau rôle qui leur est attribué. La commission sera cependant attentive au fait que le golf continue à assumer avant tout ses missions de service public, c'est-à-dire de sport pour tous.

Enfin, la commission vérifiera la tenue des engagements de fin de contrat par le délégataire, notamment en matière d'investissements et de travaux à réaliser sur l'ouvrage, le contrat de délégation de service public actuel s'achevant en octobre 2015.